

VILLE DE VEVEY - INVERSION DES SENS DE CIRCULATION

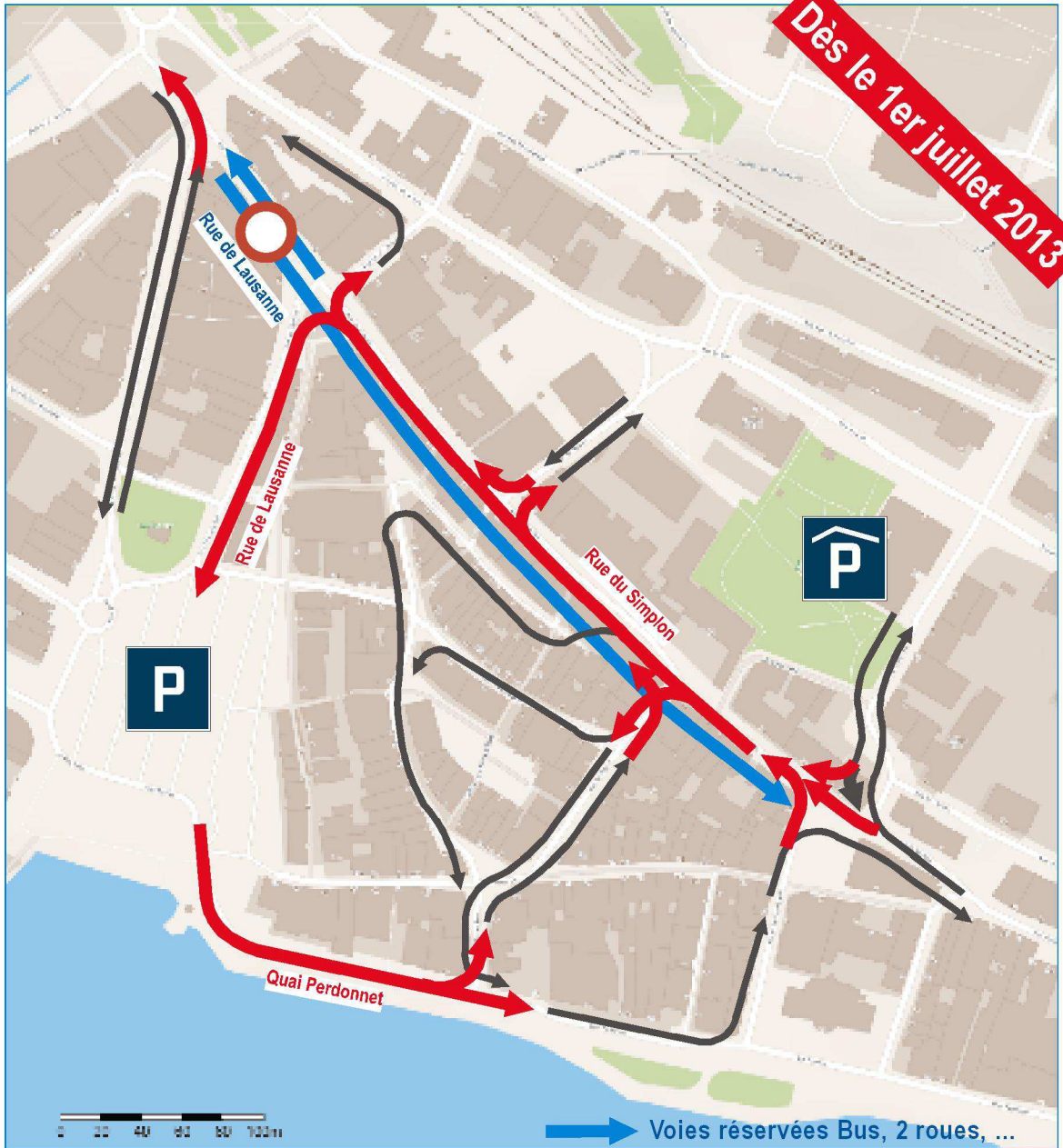
Le 1^{er} juillet 2013, la Ville de Vevey s'apprête à mettre en œuvre une phase du nouveau Plan de mobilité urbaine (PMU), avec trois inversions des sens de circulation et un tronçon interdit à la circulation à l'exception des bus, taxis et riverains, à savoir :

- **Inversion du sens de la rue du Simplon** entre la rue du Panorama et la Place Ronjat
- **Inversion de la rue de Lausanne** entre la place Ronjat et la Grande Place
- **Inversion du quai Perdonnet** entre la Grande Place et la rue de l'Ancien Port
- **Fermeture de la rue de Lausanne** entre la Place Ronjat et l'avenue Paul-Cérésolle, à l'exception des bus, taxis dans le sens **Est-Ouest et riverains**

Vous trouvez, ci-après, un plan qui répondra à vos interrogations.

Merci de votre compréhension.

Dès le 1er juillet 2013



0 20 40 60 80 100m

➔ Voies réservées Bus, 2 roues, ...